

Image not found or type unknown



POSSIBILITE DE CHANGEMENT DE NOTAIRE

Par **cavale**, le **31/07/2014** à **17:53**

Nous avons actuellement 2 notaires (1 dans chaque localité ou est situé le patrimoine).

Nous aimerions réunir les dossiers chez 1 seul notaire.

Est-ce possible?

Comment faudra-t-il procéder?

Par avance, nous vous remercions.

Sincères salutations.

E.CHAPIN